



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Dorval Qc Canada
24 MAI – 31 AOÛT 2024

Préambule

Les FFR se veulent une introduction à la régates dans un environnement bienveillant, inclusif et plaisant. Le but est de supprimer la notion intimidante d'une participation à une régates. L'autorité organisatrice (AO) demande aux marins de ne pas simplement respecter les règles, mais aussi d'appliquer la philosophie à la base des FFR pour rendre le tout plaisant et inclusif.

1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les [Règles de courses pour voiliers](#) (RCV).
- 1.2 L'autorité organisatrice (AO) est le YCRStL.
- 1.3 En cas de conflit, le texte anglais prévaut.
- 1.4 Cette série est **voiles blanches** seulement.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les Instructions de course (IC) seront disponibles le 02 mai 2024.
- 2.2 [NP] En plus du respect des IC, il est demandé aux marins de respecter la philosophie de base des FFR, tel que discuté dans le préambule et qu'on peut retrouver au lien suivant: <https://www.rstlyc.qc.ca/index.php/fr/sur-leau/voile/courses-amicales-du-vendredi>.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

- 3.1 Les avis aux compétiteurs seront affichés au [Tableau d'affichage officiel](#) du YCRStL. Les documents et résultats de course peuvent aussi être affichés sur le babillard situé à côté des bureaux administratifs du YCRStL.
- 3.2 Pour signifier un report ou un abandon de course, le AO fera une annonce transmise sur VHF 77 avant 17h45 la journée de la course.
- 3.3 Le AO organise un colloque - Courses amicales du vendredi, au YCRStL, le 17 mai 2024 à 18h30.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Tous les bateaux du YCRStL ou tout autre bateau affilié à un yacht-club membre de ARVSL/SLVYRA situé sur le lac Saint-Louis sont admis aux FFR. Tous les propriétaires de bateaux doivent être des membres en règle de leur yacht-club.
- 4.2 Il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat de handicap ARVSL/SLVYRA valide pour être admis aux FFR.
- 4.3 Le propriétaire de bateau admissible peut s'inscrire à une course FFR lors de la rencontre sur le parterre avant du YCRStL de 17h00 à 17h30 auprès de la responsable Emma Brittain Boisvert ou du co-responsable Gerard Melki. Les bateaux peuvent aussi s'inscrire en passant tribord amure à l'arrière du bateau comité en spécifiant vocalement leur numéro de voile et le nom de leur bateau.



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

5 ÉVÉNEMENT

- 5.1 Les FFR se composent de courses ayant lieu les vendredis, débutant le 24 mai et se terminant le 23 août. De plus, une course poursuite ayant lieu le 28 juin est suivie, pour les intéressés, par un ancrage à l'épaule. Il y a aussi une course poursuite en après-midi le 31 août, suivie, pour les intéressés, par un ancrage à l'épaule.

6 PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Horaire détaillé:

Date	Courses amicales du vendredi	heure
17 mai	Colloque - FFR	18h30
24 mai – 23 août	Course	18h30
28 juin	Course poursuite	18h30
31 août	Course poursuite	13h00

- 6.2 Le signal d'attention pour la première course du vendredi est à 18h30.
- 6.3 Pour la course poursuite du 28 juin, le signal d'attention est à 18h30. Lors de la réunion des barreurs de 17h00 à 17h30, la responsable Emma Brittain Boisvert ou le co-responsable Gerard Melki fournira à chaque bateau un temps de départ précis.
- 6.4 Pour la course poursuite du 31 août, le signal d'attention est à 13h00. Lors de la réunion des barreurs de 11h30 à 12h00, la responsable Emma Brittain Boisvert ou le co-responsable Gerard Melki fournira à chaque bateau un temps de départ précis.

7 HANDICAP

- 7.1 Le AO attribuera à chaque bateau un handicap. Ces handicaps sont arbitraires et n'ont aucune base scientifique. Le handicap évalue le bateau ainsi que le barreur. Ce handicap peut changer durant la série. Le concept du handicap attribué est de donner une chance égale à tous de gagner.

8 AIRE DE COURSE

- 8.1 *FFR AC Addenda A – Aire de course* indique l'endroit approximatif du parcours de course, situé à l'ouest de la bouée AD 18 sur le lac Saint-Louis.

9 PARCOURS

- 9.1 Le parcours des FFR consiste en un ou deux triangles tel qu'illustré au *FFR AC Addenda B – Parcours*.
- 9.2 Le parcours des courses poursuites est plus long que les parcours réguliers des FFR. Les parcours des courses poursuites sont fournis à la réunion des barreurs avant les courses.

10 PRIX

- 10.1 Un prix sera attribué au 5 meilleurs bateaux. À la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL, le trophée Frank Edward Collins sera remis au gagnant.



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

11 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 11.1 Pour obtenir des informations supplémentaires, contactez la responsable Emma Brittain Boisvert ou le co-responsable Gerard Melki.



**COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR)
Avis de course (AC)**

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

FFR AC ADDENDA A – AIRE DE COURSE

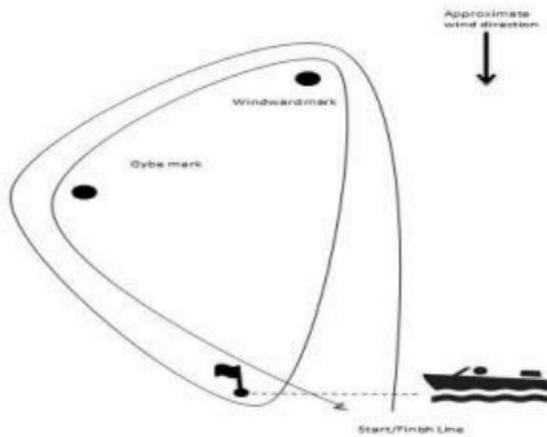




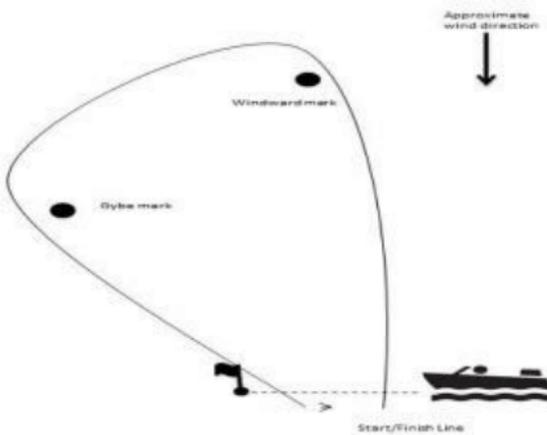
COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

FFR AC ADDENDA B – PARCOURS



Course 1
2 triangles



Course 2
1 triangle